

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SikaCeram® Joint Fin

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage du produit : Ciment/mortier

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Sika France S.A.S  
84 rue Edouard Vaillant  
93350 Le Bourget  
Téléphone : +33149928000  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHS@fr.sika.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA Tel.: 33 (0) 1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

|   |   |
|---|---|
| Irritation cutanée, Catégorie 2   | H315: Provoque une irritation cutanée.      |
| Lésions oculaires graves, Catégorie 1   | H318: Provoque de graves lésions des yeux.  |
| Sensibilisation cutanée, Catégorie 1  | H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire | H335: Peut irriter les voies respiratoires. |

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006  
**SikaCeram® Joint Fin**



Date de révision 26.02.2018

Version 2.1

Date d'impression 09.03.2018

|                      |   |  |  |
|----------------------|---|--|--|
| Conseils de prudence | : | H318<br>H335<br><br>P101<br><br>P102<br><b>Prévention:</b><br>P271<br><br>P280<br><br><b>Intervention:</b><br>P305 + P351 + P338 + P310<br><br><b>Elimination:</b><br>P501 | Provoque de graves lésions des yeux.<br>Peut irriter les voies respiratoires.<br><br>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.<br><br>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.<br><br><b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:</b> Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.<br><br>Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. |
|----------------------|---|--|--|

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 266-043-4 ciment Portland, produits chimiques

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

| Nom Chimique<br>No.-CAS<br>No.-CE<br>Numéro d'enregistrement            | Classification<br>(RÈGLEMENT (CE)<br>No 1272/2008)                           | Concentration<br>[%] |
|---|--|----------------------|
| ciment Portland, produits chimiques<br>65997-15-1<br>266-043-4          | Skin Irrit.2; H315<br>Eye Dam.1; H318<br>Skin Sens.1; H317<br>STOT SE3; H335 | >= 25 - < 50         |
| diformiate de calcium<br>544-17-2<br>208-863-7<br>01-2119486476-24-XXXX | Eye Dam.1; H318  | >= 1 - < 2,5         |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux               | : S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Consulter un médecin.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  |
| En cas d'inhalation             | : Amener la victime à l'air libre.<br>Consulter un médecin après toute exposition importante.  |
| En cas de contact avec la peau  | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux | : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.<br>En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.<br>Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. |
| En cas d'ingestion              | : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.<br>Se rincer la bouche à l'eau.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.   |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |   |
|-----------|---|
| Symptômes | : Toux<br>Affection respiratoire<br>Réactions allergiques<br>Larmolement excessif<br>Erythème<br>Dermatite<br>Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. |
| Risques   | : effets irritants<br>effets sensibilisants<br><br>Provoque une irritation cutanée.<br>Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Provoque de graves lésions des yeux.<br>Peut irriter les voies respiratoires.                |

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Traitement | : Traiter de façon symptomatique. |
|------------|-----------------------------------|



---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation de la poussière. Refusez l'accès aux personnes non protégées

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais



être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker conformément aux réglementations locales.
- Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Avant utilisation, consulter la version la plus récente de la notice produit.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
- Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.  
Recommandé: Gants en caoutchouc butyle/nitrile.  
Les gants souillés devront être retirés.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon



ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation.

Protection respiratoire : Aucune mesure spéciale n'est requise.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Aspect  | : poudre                 |
| Couleur   | : divers                 |
| Odeur   | : Donnée non disponible  |
| Seuil olfactif                                    | : Donnée non disponible  |
| Point d'éclair                                    | : Non applicable         |
| Température d'auto-inflammabilité                 | : Donnée non disponible  |
| Température de décomposition                      | : Donnée non disponible  |
| Limite d'explosivité, inférieure (Vol. %)         | : Donnée non disponible  |
| Limite d'explosivité, supérieure (Vol. %)         | : Donnée non disponible  |
| Inflammabilité                                    | : Donnée non disponible  |
| Propriétés explosives                             | : Donnée non disponible  |
| Propriétés comburantes                            | : Donnée non disponible  |
| pH  | : Donnée non disponible  |
| Point/intervalle de fusion / Point de congélation | : Donnée non disponible  |
| Point/intervalle d'ébullition                     | : Donnée non disponible  |
| Pression de vapeur                                | : Donnée non disponible  |
| Densité   | : 0,96 g/cm <sup>3</sup> |



|                                       |   |                       |
|---------------------------------------|---|-----------------------|
| Hydrosolubilité                       | : | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique                  | : | Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique                | : | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative            | : | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation                    | : | Donnée non disponible |

## 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### diformiate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.050 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.



**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Produit                      | : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.<br>Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit.<br>Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.<br>Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.<br>La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.<br>Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et canalisations. |
| Le code européen des déchets | : 17 01 01 béton   |
| Emballages contaminés        | : 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus   |

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible



#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Interdiction/Restriction

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Aucun des composants n'est répertorié (=> 0.1 %).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH Information: Toutes les substances contenues dans nos produits sont :  
- pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou  
- pré-enregistrées ou enregistrées par nous, et/ou  
- exclues du règlement, et/ou  
- exemptées d'enregistrement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

VOC-CH (VOCV) : pas de taxes des COV

Maladies Professionnelles (R-461-3, France): 8, 25

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange par le fournisseur.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Texte complet pour autres abréviations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006  
**SikaCeram® Joint Fin**



Date de révision 26.02.2018

Version 2.1

Date d'impression 09.03.2018

|             |  |
|-------------|--|
| Eye Dam.    | Lésions oculaires graves   |
| Skin Irrit. | Irritation cutanée   |
| Skin Sens.  | Sensibilisation cutanée  |
| STOT SE     | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique   |
| ADR         | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  |
| CAS         | Chemical Abstracts Service   |
| DNEL        | Derived no-effect level  |
| EC50        | Half maximal effective concentration   |
| GHS         | Globally Harmonized System   |
| IATA        | International Air Transport Association  |
| IMDG        | International Maritime Code for Dangerous Goods  |
| LD50        | Median lethal dose (the amount of a material, given all at once, which causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)  |
| LC50        | Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that kills 50% of the test animals during the observation period)   |
| MARPOL      | International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978  |
| OEL         | Occupational Exposure Limit  |
| PBT         | Persistent, bioaccumulative and toxic  |
| PNEC        | Predicted no effect concentration  |
| REACH       | Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency |
| SVHC        | Substances of Very High Concern  |
| vPvB        | Very persistent and very bioaccumulative   |

**Classification du mélange:**

|               |      |
|---------------|------|
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Dam. 1    | H318 |
| Skin Sens. 1  | H317 |
| STOT SE 3     | H335 |

**Procédure de classification:**

|                   |
|-------------------|
| Méthode de calcul |

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.

|| Modifications par rapport à la version précédente !